

Marine

Tac et quotas : des choix au doigt mouillé

Sur les 111 mesures adoptées en 2012, seules 59 suivent l'avis des scientifiques. Pas suffisant.

Pour les 111 stocks de poissons pris en compte pour 2012, la Commission européenne proposait un Total admissible de captures (Tac) de 1,86 million de tonnes (- 5 %). Le Conseil des ministres n'a pas suivi. Il a choisi de revoir à la hausse 69 Tac accordés (+ 130 000 tonnes) à la satisfaction de la pêche française et de son ministre. Chacun affirme s'appuyer sur les recommandations des scientifiques pour défendre son point de vue...

La réalité est un peu différente. Les scientifiques regroupés au sein de l'Association française d'halieutique (AFH) font entendre un autre son de cloche. « **La connaissance scientifique de l'état de la ressource halieutique reste très parcellaire** », explique son président, le Rennais Didier Gascuel. Seul un petit nombre de stocks dispose d'une évaluation précise. « **50 % des captures réalisées dans les eaux européennes font l'objet d'un suivi insuffisant, voire d'aucun suivi, pour que des mesures de Tac puissent être proposées** », indique-t-il.

L'aberration de la raie brunette

Ce manque de données ouvre la porte à tous les lobbyings, écolos ou professionnels. Tac et quotas sont donc attribués pour partie au doigt mouillé. « **Il existe en la matière un réel déficit de la recherche. Les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux posés par l'exploitation durable des ressources naturelles de la mer** », déplore Didier Gascuel.

Conséquence, on aboutit à des dispositions aberrantes, à l'exemple de la raie brunette. Les Normands et les Bretons ne sont plus autorisés à la pêcher depuis des années au motif qu'elle appartient à la catégorie des requins. Or, les marins la pêchent et la



Didier Gascuel, chercheur en halieutique à Agrocampus-ouest à Rennes.

rejetent en abondance et la Commission européenne ne dispose d'aucun avis scientifique sur l'état du stock.

Domage, car si l'on en croit l'AFH, « **lorsque des mesures de gestion sont réellement appliquées, prenant en compte l'avis scientifique, elles ont des effets positifs sur l'état des ressources et sur les futurs Tac** ». Pour l'association, il faut donc plus de transparence dans les décisions : « **La politique des Tac et quotas ne suffira pas à elle seule à mettre en place une pêche durable.** »

Il est donc temps, plaide Didier Gascuel, « **de compléter cette gestion stock par stock, par une démarche plus globale, en développant une approche écosystémique de la gestion des pêches. En y intégrant aussi les dimensions économiques et sociales du développement durable** ».

Jean-Pierre BUISSON.